

compagnie anglaise des Indes. Soixante-quinze millions !..... Peste !... quel beau nom que celui de Bonnet !

— On avait dit que l'excommunication lancée dernièrement à Rome contre les juifs, hérétiques, païens, sorciers, etc., n'était qu'une formule qui se renouvelait à l'avènement de chaque pape, sans qu'on songeât à l'exécuter. Nous avons cependant sous les yeux une lettre de Bologne, du 12 juillet, annonçant l'expulsion de tous les juifs des états de l'église, par les ordres du secrétaire-d'état cardinal d'Albani. Cette mesure, renouvelée des tems de barbarie, a répandu partout la plus vive indignation.

— Un cultivateur éclairé des environs de Lille a communiqué à l'*Echo du Nord* le fait suivant, dont il serait utile de vérifier la justesse :

L'enlèvement des fleurs de la pomme-de-terre avant leur entier développement et avant la formation du fruit, produit une augmentation de tubercules égale au moins au tiers de la récolte ordinaire. Il assure avoir obtenu par ce procédé, sur une quantité donnée de plantes croissant dans le même terrain quatre hectolitres de pommes-de-terre au lieu de trois qu'a fourni le même nombre de plantes qui n'avaient pas subi l'opération indiquée.

INSTRUCTION ÉLÉMENTAIRE.

Nous avons annoncé que le conseil de la société d'encouragement pour l'instruction élémentaire, dans le Grand-Duché, s'occupait de l'examen de deux méthodes proposées pour l'enseignement de la lecture allemande aux enfans. L'une de ces méthodes, connue en Allemagne sous le nom de *Lautmethode*, a été l'objet des méditations de M. *Stammer*, professeur à l'athénée de Luxembourg; l'autre ne nous sera sans doute connue que par le rapport qui sera soumis à la prochaine assemblée générale. En attendant, M. *Stammer*, qui a cherché à perfectionner celle qu'il présente, a voulu offrir un exemple irrécusable de son efficacité, en l'appliquant à l'instruction de son fils, enfant de trois ans. Dimanche dernier, devant une assemblée très-nombreuse, composée de la plupart des instituteurs allemands qui fréquentent l'école-modèle, de professeurs et de fonctionnaires publics, cet enfant, tenant en main un petit livre où se trouvent classés progressivement des syllabes simples et composées, ensuite des mots entiers, puis des phrases, a lu, à haute et distincte voix, en prononçant d'après des principes mis à portée du premier âge, et ainsi démontré, d'une manière irréfutable, combien la méthode d'après laquelle il a été formé, et qui n'est que celle de Pestalozzi simplifiée et perfectionnée, peut conduire rapidement à des résultats certains.

En faisant servir son fils d'exemple pour cette application d'un nouveau système, M. le professeur *Stammer* n'a point été mu par le futile désir d'attirer l'attention sur cet enfant. Un homme tel que lui n'a besoin, pour tout éloge, que la conscience du bien qu'il fait. Il a prétendu rendre sensible aux instituteurs, qu'avec des moyens mis à la hauteur de la plus tendre enfance, il était possible d'enseigner la lecture en moins de huit à dix jours, à des enfans de 6 à 7 ans; son fils, en effet, recevant les leçons pour ainsi dire en jouant, une demi-heure par jour, quand son père avait le tems de la lui donner, et n'ayant, en tout, été appliqué à cet exercice que durant vingt à trente heures, dans une période de six mois. M. *Stammer* a également démontré combien il était facile d'enseigner aux enfans du plus bas âge, les premiers élémens du calcul, en les faisant compter au moyens de petits cubes, et les accoutumant ainsi à des petites opérations d'arithmétique, par la méthode intuitive.

Ces exercices ont excité le plus vif intérêt. La méthode dont il s'agit sera, on n'en peut douter, plus amplement connue, lorsqu'elle aura été adoptée, comme elle le mérite, pour servir de base à l'enseignement dans les écoles de la province.

THÉÂTRE DE LUXEMBOURG.

La représentation de M^{me} *Mendelli* a été une véritable soirée de fête. Le drame de *Valérie* a été joué avec un ensemble digne d'éloges, et les applaudissemens les mieux nourris ont prouvé à M^{me} *Mendelli* que les spectateurs savaient apprécier le goût, le sentiment et le naturel qui caractérisent toujours le véritable talent. *Edouard*, acteur nécessaire puisqu'il n'y a personne pour le remplacer, doit des actions de grâces à la circonstance particulière qui a forcé le public à un excès d'indulgence. Au reste, ce n'est pas sa faute, il fait ce qui lui est humainement possible de faire. M. *St-Edme* est le seul coupable; pourquoi n'a-t-il pas un amoureux dans sa troupe? Et que devient *Romain*, qui ne brille que par son absence? M^{me} *Verne* a bien secondé M^{me} *Mendelli*. *Verne* a eu un moment de chaleur, ce qui ne lui est pas ordinaire, et malgré la précipitation de son débit, défaut que cet acteur, d'ailleurs très-intelligent, pousse jusqu'au ridicule, une salve générale lui a été accordée. *Verne* ne semble pas écouter nos conseils; c'est un tort dont il recueillera les fruits amers quand il se trouvera en face d'un parterre plus exigeant. *Brosse* et M^{me} *Dufluchet* sont en possession de faire rire; doués d'une verve comique, originale et entraînant, ils l'ont déployée sans ménagement dans *le bon Papa*. *Edouard* a encore un très-grand tort de jouer dans cette pièce.

M^{me} *Mendelli* a chanté avec le plus rare talent deux grands airs de *Rossini*; nous avons déjà admiré la pureté, l'étendue de son organe,

l'excellence de sa méthode, dans les concerts du Cercle littéraire, en 1828; le même sentiment a accueilli la cantatrice avant-hier; les suffrages d'un enthousiasme bien mérité ont été sa récompense et l'attendent encore à dimanche prochain.

ÉTAT-CIVIL.

Naissances : Le 23 juillet, Catherine Hoffmann et Thérèse-Emilie Berger; le 26, Angélique Ahn et Jean-Pierre Molitor; le 27, Susanne Claudin, Augustin Scholtes, Philippe Mullenbach, Louis Schewel et Marie Müller; le 28, Godefroid-Michel Esperstädt et Adolphe-Mathias Hoelscher; le 30, Jacques Neve.

Mariages : Le 24 juillet, Jean Blum, employé au bureau des hypothèques, avec Monique Strock; le 27, Jean Fuchs, tambour-maitre au 30^e régiment de ligne prussien, avec Elisabeth Theato.

Décès : Le 25 juillet, Christophe Bartel, âgé de 21 ans, cordonnier, célibataire; et Catherine Gerhartz, âgée de 5 ans 7 mois; le 29, Jean Conrardy, journalier, âgé de 72 ans; et Nicolas-Eugène Lambert, âgé d'un an et 10 mois.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

VENTE DE CORDES DE BOIS DOMANIAUX.

Avis au public.

L'on fait savoir que le samedi, 8 août 1829, à dix heures du matin, il sera procédé, en l'étude du notaire Bergh, à Neuf-Château, à l'inter-vention du maître-forestier et en présence de l'agent du domaine de la même résidence, à l'adjudication,

1^o De 24 cordes 2/10^e gissant sur le parterre de la coupe usagère de la forêt domaniale de Herbeumont, ordinaire 1829, au lieu dit les Écures; 2^o De 556 1/2 cordes gissant sur celle usagère, même ordinaire, de la forêt domaniale de Ste.-Cécile, lieu dit les Manhelles.

L'adjudication se fera aux plus offrans et ensuite au rabais.

Le Maître-Forestier, VANNESON.

Le lundi, 10 août 1829, à une heure de relevée, au domicile du sieur Henri Schütz, cabaretier à Niedermertz, le sieur Jean-Baptiste Collette, propriétaire à Michelbûch, fera procéder, par le ministère du notaire SALENTIN, d'Ettelbrück, à la vente publique et à longues années de crédit, d'une prairie contenant environ dix bonniers, sise au-dessous du village de Mertz, dans le fond de ce nom, traversée par le ruisseau de Warck, et propre à l'établissement de toute usine.

AVIS. — Le 7 août 1829, vers dix heures du matin, il sera procédé, à Arlon, dans la salle des séances de l'administration de cette ville, par-devant l'autorité locale, à l'adjudication au rabais de l'habillement de la garde communale d'Arlon.

Le cahier des charges est déposé au secrétariat de l'administration, où les amateurs peuvent en prendre connaissance.

Pour le Bourgmestre d'Arlon, absent, ROSSIGNON, Echevin.

AVENDRE OU A LOUER de suite, une JOLIE MAISON couverte en ardoises, jardin et dépendances, sise à Rumellange (Belgique), à un quart de lieue d'Autange (France), une lieue d'Esch-sur-l'Alzette. Cette maison est propice, soit à un rentier, un commerce d'épicerie ou à un débitant de boissons; elle comporte deux belles caves situées au-dessous de ladite maison, une belle grange et écurie. Ces bâtimens sont détachés de la maison ci-dessus désignée, par la voie publique.

S'adresser à Esch-sur-l'Alzette, à M^e Motté, notaire, ou à M. Deschamps, propriétaire de ladite maison, demeurant à Longwy (France).

Le propriétaire offre de faire un échange d'immeubles avec les personnes qui voudraient se défaire de ceux qu'elles possèdent dans l'arrondissement de Briey (Moselle), sauf à rembourser l'excédant de valeur, soit de part ou d'autre.

UN CHEVAL brun qui peut servir à deux mains est A VENDRE dans la maison de M. Dinis, Marché-aux-Herbes, au premier.

VENTE DE BIENS-FONDS POUR SORTIR D'INDIVISION.

Les immeubles dépendant des successions de M. Jean Metz et de son épouse, dame Justine Gérard, en leur vivant propriétaires à Luxembourg, seront tous vendus définitivement, à l'enchère et à crédit, devant les justices de paix respectives, par le ministère du notaire KNEIP, résidant audit Luxembourg, aux jours, heures et lieux ci-après indiqués; savoir :

1. Au mardi, 25 août 1829, à deux heures de l'après-midi, à Luxembourg, en la maison ci-après désignée en premier lieu :

a. La maison n^o 232, rue de Génistre, en cette ville de Luxembourg, tenant à celle de M. Funck, notaire à Niederanven, et à celle du sieur Bissertot, vitrier, formant le premier lot; b. la maison n^o 242, même rue, et celle n^o 241, y attenant, entre la maison de madame de Geisen et la place d'Armes, formant le deuxième lot; c. une pièce de terre située hors de la porte Neuve, près du cimetière de Luxembourg, donnant sur les glacis et sur la propriété de madame François; d. deux prairies sises à Merl, l'une au lieu dit in Brûchen, entourée d'une haie vive, et l'autre au lieu dit in der Fieschterwies, chacune de ces parcelles séparément.

2. Au mercredi, 26 août 1829, à deux heures de l'après-midi, en ladite maison n^o 232, rue de Génistre, à Luxembourg :

a. Le château de Hefingen, avec tous les biens en dépendant, plusieurs rentes foncières et une antichrèse, en un seul lot; b. un corps de